

Au fil du conseil communautaire

Il y avait plus de 90 rapports à l'ordre du jour du conseil communautaire, lundi soir. Parmi les sujets évoqués : les déchets, le festival Grandes Heures Nature et les vélos électriques Ginko.

■ Plus de 600 000 € pour le festival Grandes Heures Nature

Ça prend forme : en juin prochain, du 15 au 16, se tiendra le premier festival du Grand Besançon dédié aux sports « outdoor » à Micropolis. Au programme : un village d'animations, un salon mais aussi des conférences, des concerts, des spectacles et des « shows sportifs de haut niveau ». Il devrait notamment y avoir une compétition d'escalade sur bloc, un bassin d'eau, une « highline » de 800 mètres de long entre Bregille et la Citadelle, du VTT « slopestyle », un slalom parallèle en roller ski et plus de 30 randonnées pédestres, équestres ou cyclistes.

Coût total estimé : 616 000 € (et 15 000 participants attendus). Lundi, certains élus se sont malgré tout émus de la non-gratuité de l'événement (après tout le salon Livres dans la Boucle, lui, est gratuit). « Nous ferons en sorte que les tarifs soient adaptés, souligne Jean-Yves Pralon. Soit 10 € la journée pour une famille avec deux parents et deux enfants, la gratuité pour les moins de 8 ans et des billets à 5 € pour les adultes seuls. »

■ Des vélos et des pistes

En juin prochain, Ginko lancera

un nouveau service, complémentaire du bus : des vélos à assistance électrique (VAE) à louer pour un mois, trois mois ou un an (notre édition du 18 décembre). Soit 300 VAE, dans un premier temps (300 000 € HT, financés par le Grand Besançon). Le projet a fait réagir Yves Guyen, le maire d'École-Valentin : « Plutôt que d'acheter des vélos ne faudrait-il pas, plutôt, accélérer le programme de pistes cyclables ? » Réaction de Jean-Louis Fousseret, le président du Grand Besançon : « Il faut faire les deux. Considère le chemin parcouru depuis 2001 ! Et je rappelle qu'en 2018 le Grand Besançon a investi 1,7M€ dans les infrastructures cyclables ».

■ Un manque à gagner de 14 %

La problématique avait déjà été évoquée lors du dernier conseil communautaire. Elle a de nouveau longuement été discutée lundi : la mise en place de la redevance incitative il y a quelques années a beau avoir produit des résultats « remarquables » selon le premier vice-président du Grand Besançon, elle a aussi généré de fortes distorsions. En clair : certains payent moins de 60 € quand d'autres doivent déboursier près de 180 € (le montant moyen étant lui de 73,3 € HT/habitant en 2018). Principale explication : la différence entre habitat horizontal et habitat vertical. Le tri est en effet plus facile à mettre en œuvre dans les maisons individuelles. Résultat : des volumes de déchets résidentiels en chute libre dans les com-



Il a été question de vélo et de sport lundi soir lors du conseil communautaire. Photo Ludovic LAUDE

munes de la périphérie du Grand Besançon et des recettes qui ne couvrent plus le coût du service (soit un manque à gagner de 14 %). Autre donnée de cette équation complexe : la nécessité d'accompagner la mise en place du tri dans l'habitat collectif. Ce qui demande des moyens. Deux mesures ont été adoptées lundi : la mise en place d'un protocole avec les bailleurs sociaux de Planoise pour améliorer la gestion des déchets. Et, dans le cadre de la tarification, une augmentation plus nette de l'abonnement pour les petits bacs (60 litres), soit une hausse de 10 % dans les 20 communes du Grand Besançon « situées en zones agglomérées de plus de 2000 habitants ».

C.M.

L'épineuse question de la Comue

Le sujet a tôt été mis sur la table lundi soir : beaucoup d'élus sont montés au créneau pour dire leur vive inquiétude concernant la Comue (Communauté d'universités et établissements). La structure fédérale est en effet en crise, un déchirement mis en lumière par la démission du président Nicolas Chaillet il y a quelques jours. Principal danger immédiat : la menace de perte du label I-Site qui permet de mobiliser plus de 10 M€ par an pour la recherche.

Certains, à l'instar de Jacques Grosperin (LR) ou de Catherine Comte-Deleuze (UDI) souhaitent des mesures fortes, type « ultimatum » (quitte à menacer les établissements de leur « couper les vivres » s'ils ne parviennent pas à travailler ensemble). Reste que tout le monde n'est pas convaincu par le modèle de la Comue, ni par le label I-Site que certains jugent « dangereux » pour l'offre d'enseignement et la pluridisciplinarité. Réponse de Jean-Louis Fousseret, le président (LREM) du Grand Besançon : « Je ne sais si ces craintes sont justifiées ou pas, ce que je sais avec certitude en revanche c'est que si on n'entre pas dans les canons du ministère on ne s'en sortira pas. C'est la dernière chance. Après il ne faudra pas venir se plaindre qu'on a perdu l'I-Site ! »

ER. 19. 12. 18 ..